Extrait de la notice sur l'établissement pour le traitement des aliénations mentales et des affections nerveuses fondé pour les deux sexes (en 1822) à Vanves, près Paris / par les Drs Voisin et Falret.

Contributors

Voisin, F. 1794-1872. Falret, Jules, 1824-1902. Royal College of Physicians of London

Publication/Creation

Paris: Chassaignon, 1854.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/vx8bc38f

Provider

Royal College of Physicians

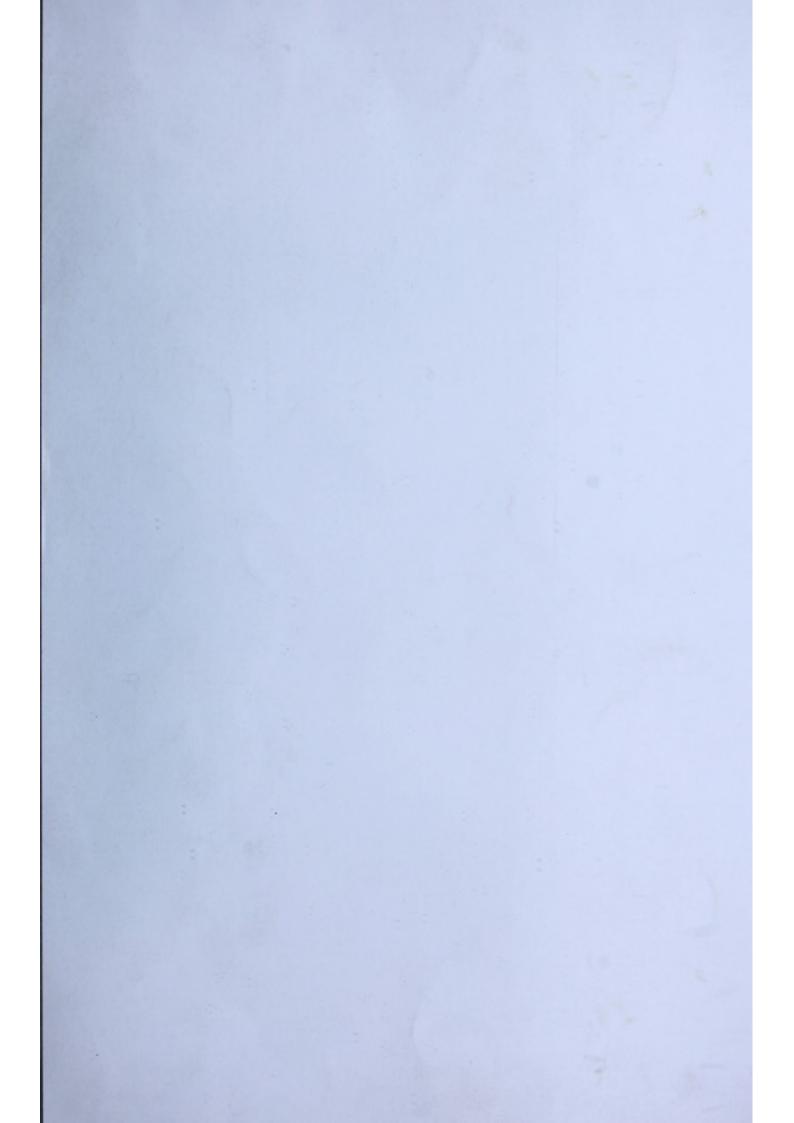
License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



POUR LE

TRAITEMENT DES ALIÉNATIONS MENTALES

ET DES

AFFECTIONS NERVEUSES

FONDÉ POUR LES DEUX SEXES (EN 1822)

A VANVES, PRÈS PARIS

Par les Docteurs VOISIN et FALRET

MEMBRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE, DE LA LÉGION D'HONNEUR, ET MÉDECINS DES HOSPICES DE BICÉTRE ET DE LA SALPÉTRIÈRE-

Rien n'est mieux constaté que l'heureuse influence de l'isolement pour le traitement des aliénés. Isoler les aliénés, ce n'est pas certainement les tenir enfermés, solitaires, privés de toute communication, et de tous les avantages que l'homme tend et doit tendre à se procurer; mais isoler les aliénés, c'est changer tout leur mode d'existence, c'est les éloigner des personnes, des lieux et des circonstances qui

(4) Les constructions spéciales élevées sur un vaste terrain récemment acquis par MM. Voisin et Falret, autour de leur établissement primitif, leur ont permis de remplir les vœux d'une classification régulière des aliénés, et donnent la possibilité d'admettre un plus grand nombre de malades; ceux mêmes qui sont atteints d'idiotisme y reçoivent, sous le triple rapport du physique, de l'intelligence et de leur éducation spéciale, tous les soins que réclame leur situation tout à la fois si triste et si digne d'intérêt.

Affranchis enfin des difficultés que présente l'exacte séparation des deux sexes dans un même établissement, les deux directeurs se sont particulièrement attachés à calculer, pour ainsi dire, chaque localité sur l'état mental des malades qui leur sont confiés. De cette manière, l'aliéné ne recoit que les sensations qui peuvent le mieux arrêter sa pensée, ou le distraire de ses préoccupations, et, à mesure qu'il se retrouve, à mesure qu'il restaisit son existence intellectuelle et morale, on l'introduit dans des appartements et des jardins nouveaux où rien ne lui retrace des souvenirs pénibles et où l'an prépare graduellement son retour dans la société.

ont provoqué, ou qui entretiennent le trouble des facultés affectives et intellectuelles; c'est substituer à des localités ordinaires des établissements disposés d'une manière tout à fait spéciale, et ôter à l'esprit en désordre le point d'appui qu'il trouve dans une multitude d'impressions, d'associations d'idées, d'émotions et de souvenirs sans cesse renaissants; c'est faire succéder une conduite ferme et douce à de molles condescendances qui perpétuent le délire, et les leçons de l'expérience à un aveugle empirisme.

L'isolement satisfait donc à la fois aux intérêts des aliénés, de leurs familles et de la société.

Après l'isolement, la loi d'un travail manuel, d'un exercice en plein air, est, sans contredit, la condition la plus favorable à la guérison des aliénés. « Ce serait, dit le vénérable Pinel, remplir l'objet dans « toute son étendue, que d'adjoindre à tout asile d'aliénés un vaste enclos, « ou plutôt de le convertir en une vaste ferme. »

« Nulle part, a dit Esquirol, les aliénés n'ont assez d'espace pour « se promener, pour se livrer au mouvement que la nature leur com-« mande si impérieusement. »

Mais la formation d'établissements d'aliénés, d'après ces principes, exigeait des dépenses considérables. Comment s'étonner dès lors que des médecins, dont les ressources pécuniaires sont ordinairement très bornées, n'aient point reculé devant une entreprise aussi dispendieuse?

Entraînés par un goût particulier vers l'étude des maladies mentales et par le désir de fonder un établissement réclamé avec instance par les philanthropes les plus éclairés, les fondateurs de l'établissement de Vanves avaient fait longtemps de vaines recherches pour trouver un emplacement convenable. La propriété qui a fixé leur choix, et qu'ils ont acquise, est située près des bois de Fleury et de Meudon, à une lieue de la capitale, en face de l'ancien château de Condé, dans l'un des sites les plus salubres et les plus pittoresques des environs de Paris; elle offre néanmoins les avantages d'un éloignement considérable de cette ville tumultueuse. Cette propriété se compose;

1º D'une maison principale qui occupe le centre de l'établissement.

2º De plusieurs corps de bâtiments nouvellement construits, qui présentent, au gré des directeurs, la possibilité d'une communication facile, ou d'une séparation complète;

3º D'un parc de quatre-vingts arpents parfaitement enclos de murs, que fréquentent tour à tour, dans la journée, tous les malades qui peuvent d'ailleurs, à chaque instant, jouir du bienfait de l'exercice dans les jardins adjacents à chaque pavillon;

4º D'une chapelle et d'un bâtiment de ferme élevés au milieu du parc, et cependant isolés de tous les côtés.

5º De six pavillons tout à fait indépendants de l'établissement, construits pour satisfaire à un besoin particulier des familles et des malades. Ils sont surtout utiles dans les cas rares où l'aliéné peut, sans danger, habiter pendant le traitement, avec ses parents, avec ses amis, et dans quelques circonstances où l'éloignement de la famille étant indispensable, le séjour dans une maison consacrée à plusieurs malades pourrait exercer sur l'aliéné une pénible influence.

Les divers corps de bâtiment qui constituent l'établissement sont situés sur le penchant d'une colline et seulement élevés d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée : particularité précieuse pour leur destination spéciale. Ils sont séparés les uns des autres par des parterres soigneusement ornés et des quinconces spacieux dans l'enceinte desquels jaillissent des fontaines; ils offrent une élégante simplicité et toutes les conditions désirables pour les malades auxquels ils sont destinés. Leur disposition rend la surveillance facile, et cependant les divisions sont tellement distinctes, que leurs habitants peuvent se considérer comme seuls dans l'établissement. Dans chaque division se trouve un beau salon où les malades peuvent se délasser du travail par divers jeux, par les plaisirs de la musique, de la société, et réagir utilement les uns sur les autres. L'étendue de ces salons les rend d'une ressource infinie pendant les soirées d'hiver, et dans les moments où il est impossible de prendre de l'exercice en plein air. Un billard est constamment à la disposition des malades; un autre est réservé aux convalescents et aux personnes les plus tranquilles.

Les salles de bains, si importantes dans une maison d'aliénés, ont été dans cet établissement l'objet d'une attention particulière. Des six cabinets de bains et de douches de toute espèce qui s'y trouvent, deux sont exclusivement consacrés aux aliénés turbulents et agités.

Les croisées n'ont ni barreaux ni grillages. Remplir toutes les conditions de spécialité sans susciter la moindre défiance, le plus léger sentiment pénible; éviter dans les constructions, comme dans l'administration intérieure de la maison, tout ce qui peut faire naître l'idée d'un établissement public, telle a été la pensée dominante des fondateurs. Nulle part des murs pleins; partout d'agréables distractions sont sollicitées par la vue des fleurs, de la plus riche végétation, et par le cours des fontaines. Dans les lieux mêmes destinés aux aliénés les plus agités, on trouve ces précieux avantages réunis à toutes les précautions désirables.

Les malades jouissent de toute la liberté compatible avec leur sûreté

et celle des personnes qui les environnent. La douceur est la base des règlements de l'établissement.

Il serait superflu de faire l'énumération des agréments et des avantages que le parc peut réunir; mais on concevra aisément qu'une étendue de quatre-vingts arpents, des mouvements de terrains très prononcés, des eaux vives et abondantes, des prairies traversées par un ruisseau dont les bords sont embellis par de magnifiques saules et des massifs de peupliers, des champs en culture, des arbres fruitiers de toute espèce, des groupes de fleurs, des bosquets disposés avec grâce et contenant deux glacières, constituent un rare ensemble d'une belle et agréable localité.

Ce parc et la ferme offrent d'ailleurs une réunion complète d'exercices et de travaux champêtres. Les malades y trouvent les distractions les plus variées dans l'équitation, la pêche, les promenades en voiture, en bateau, dans les jeux de billard, de la paume, du ballon, de l'escarpolette, de bague, etc.

Après les détails dans lesquels on vient d'entrer, est-il besoin d'ajouter qu'il est donné un soin tout particulier au traitement intellectuel, moral, et à la direction du sentiment religieux, c'est-à-dire à l'emploi des moyens précieux qui agissent tout à la fois et d'une manière puissante sur l'âme et sur le cerveau, organe essentiellement affecté? Toutefois, fortement pénétrés du danger des opinions exclusives en médecine, les médecins ne négligent l'usage d'aucun médicament dont les propriétés bienfaisantes ont été sanctionnées par l'expérience.

On comprendra d'ailleurs combien, dans un établissement aussi vaste, il est facile d'établir une séparation exacte entre les aliénés et les personnes atteintes d'affections nerveuses.

Madame Voisin participe activement à l'administration intérieure.

La nourriture est variable suivant l'état et les dispositions de l'aliéné. Les malades sont admis à la table des directeurs aussi souvent que le permettent leur situation, leur intérêt et l'ordre de l'établissement.

Les domestiques pouvant concourir puissamment à la guérison des aliénés, on se fait un devoir d'apporter dans leur choix la plus grande sévérité, et ils sont l'objet de la surveillance la plus scrupuleuse.

Les parents des malades sont reçus à Vanves par un des médecins, tous les jours, de une heure à trois, et à Pæris, rue du Bac, 114, les mardis et vendredis, aux mêmes heures.

Moyens de communication : Chemin de fer (rive gauche), et les Favorites.